



LE MERCREDI 2 AVRIL 2014

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 2 avril 2014, à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Jocelyn Fréchette
Sylvain Léger
Stéphane Mongeon
Dany Ouellet
Alain Smolynecky

Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Raymond Ménard
Steven Newnham
Carl G. Simpson
France Turcotte

Absences

Claude Auger
René Langelier
Michel Tardif

Jacinthe Brière
Jean-Marc Lavoie

Les représentants du comité de parents :

Mathieu Dupont

Sylvain Tremblay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Sylvain Léger.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE STEVEN NEWNHAM DE LA CIRCONSCRIPTION 17

Le directeur général procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 17.

*Je, **Steven Newnham**, ayant été dûment nommé commissaire de la circonscription 17, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 2^e jour du mois d'avril 2014.

Raynald Goudreau, directeur général

Parole aux commissaires

Monsieur Alain Smolynecky

. Spectacle-bénéfice au profit des élèves de cuisine d'établissement du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie pour un voyage éducatif et un stage en restaurant en Europe.

Monsieur Stéphane Mongeon

. Rappelle aux élèves que la 3^e étape, qui vient de débiter, est cruciale et qu'il importe de poursuivre les efforts dans le dernier droit de l'année scolaire.

Monsieur Raymond Ménard

. Spectacle de l'école Sacré-Cœur (P) à l'auditorium de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau. Souligne la mobilisation de la communauté pour ce spectacle.

. 5 à 7 quant aux environnements favorables aux saines habitudes de vie : mobilise des intervenants du secteur de l'éducation, de la santé et du monde municipal.

Monsieur Jocelyn Fréchette

. Finale locale de *Secondaire en spectacle* de l'ESHG : félicite le comité organisateur et les récipiendaires.

. L'ESHG accueillera la finale régionale de l'Outaouais les 16 et 17 avril.



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 97 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2014

RÉSOLUTION 98 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 mars 2014 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Internet Papineau par monsieur le commissaire Alain Smolynecky :

- . Assemblée générale tenue le 1^{er} avril dernier
- . 994 abonnés desservis par 64 sites d'émission
- . 88 % du territoire de la MRC Papineau est desservi ; le 12 % restant sera difficile à desservir en raison de la topographie des lieux
- . Adoption de la résolution visant l'autonomie de l'organisme

Comité relatif aux ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Tableau de bord mensuel : actuellement, les prévisions budgétaires sont respectées

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Le 22 avril se tiendra le Colloque TIC qui comprendra notamment une compétition de robotique ainsi que la présentation de capsules pédagogiques diverses

Comité des ressources humaines par madame la commissaire Cécile Gauthier :

- . Gala des commissaires sera tenu le 20 mai, sous le thème *Ensemble, allons plus loin*

Comité de parents par monsieur le commissaire Mathieu Dupont :

- . Consultation relative à la Politique sur les mesures d'urgence
- . Calendriers du Conseil des commissaires et du comité exécutif
- . Assemblée générale des écoles
- . FCPQ : congrès à venir
- . Frais d'administration des services de garde
- . Préoccupations des parents à l'égard des élections provinciales

Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées par madame la commissaire France Turcotte :

- . Mission de la Fondation : promouvoir la réussite éducative des élèves de la CSCV
- . Souper gastronomique le 9 mai prochain dont les profits permettront de financer des projets dans les écoles

POLITIQUE RELATIVE AUX MESURES D'URGENCE – ADOPTION

RÉSOLUTION 99 (2013-2014)

Attendu les termes de la résolution 60 (2008-2009) ayant pour titre : « Politique relative aux mesures d'urgence – adoption »;

Attendu que depuis l'adoption de cette politique, les différents services policiers sur le territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées se sont concertés afin de s'entendre quant à une procédure uniforme en cas de confinement barricadé;

Attendu que cette procédure uniforme a fait en sorte que des modifications mineures doivent être apportées à la Politique relative aux mesures d'urgence (Réf. Secrétariat général);



1650

Attendu que lesdites modifications ont fait l'objet de consultations, notamment auprès du comité de parents;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 26 mars 2014;

Attendu la recommandation de la directrice par intérim des ressources éducatives et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay, représentant du comité de parents;

QUE la Politique relative aux mesures d'urgence soit adoptée telle que déposée (Réf. Secrétariat général).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROLONGATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE EN VIGUEUR ET APPUI FINANCIER DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES AU CARREFOUR CULTUREL ESTACADE

RÉSOLUTION 100 (2013-2014)

Attendu les termes de la résolution 126 (2012-2013) ayant pour titre « Prolongation du protocole d'entente en vigueur et appui de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées au Carrefour culturel ESTacade »;

Attendu que, par l'entremise de ladite résolution, la CSCV s'engageait à défrayer les coûts des services professionnels, jusqu'à concurrence de 7500 \$, si le Carrefour culturel ESTacade obtenait un support financier minimal de 116 000 \$ dans le cadre de son projet d'améliorations des infrastructures de la Salle Desjardins;

Attendu que la CSCV s'engageait également à prolonger le protocole d'entente actuellement en vigueur jusqu'au 1^{er} avril 2024;

Attendu que le Carrefour culturel ESTacade travaille actuellement à réunir les sommes afin de réaliser un projet d'améliorations des infrastructures évalué à plus de 500 000 \$;

Attendu que la CSCV est propriétaire de la Salle Desjardins et que toute amélioration locative doit respecter des normes strictes;

Attendu que le protocole d'entente est actuellement en vigueur jusqu'au 1^{er} avril 2016;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 2 avril 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées prolonge le protocole d'entente actuellement en vigueur avec le Carrefour culturel ESTacade jusqu'au 30 juin 2024;

QUE la CSCV supporte financièrement les travaux en matière de services professionnels jusqu'à concurrence d'un montant de 30 000 \$ pour un projet d'amélioration de l'infrastructure de la Salle Desjardins (auditorium de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin);

QUE le présent prolongement dudit protocole d'entente demeure conditionnel à l'obtention d'un support financier minimal de 500 000 \$ par le Carrefour culturel ESTacade visant le projet d'améliorations des infrastructures de la Salle Desjardins;

QUE seule l'une ou l'autre de la présente résolution et de la résolution 126 (2012-2013) puisse s'appliquer en fonction de l'ampleur du projet final du Carrefour culturel ESTacade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



NOMINATIONS EN APPLICATION DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS

RÉSOLUTION 101 (2013-2014)

Attendu l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, celle-ci étant intégrée à la Loi sur les contrats des organismes publics;

Attendu qu'en vertu de ces nouvelles dispositions législatives, le dirigeant d'un organisme public doit désigner un responsable de l'observation des règles contractuelles;

Attendu que l'application des dispositions de cette loi et des règlements afférents devrait nécessiter des autorisations régulières qui pourraient s'avérer incompatibles avec le calendrier de travail du Conseil des commissaires;

Attendu les discussions et la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 26 mars 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE les pouvoirs du dirigeant en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) soient délégués au directeur général, monsieur Raynald Goudreau;

QUE madame Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire soit nommée la responsable de l'observation des règles contractuelles;

Que la reddition de comptes qui doit être effectuée annuellement par le dirigeant au Conseil du Trésor soit déposée au Conseil des commissaires au plus tard le 30 septembre de chaque année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2014 EN OUTAOUAIS – RECONNAISSANCE DE LA PRÉSIDENTCE DE MONSIEUR SYLVAIN LÉGER

RÉSOLUTION 102 (2013-2014)

Attendu les termes de la résolution 78 (2013-2014) intitulée « Ordre du mérite scolaire 2014 en Outaouais – candidature de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées », laquelle soumettait la candidature de monsieur Raymond Ménard pour l'obtention de l'Ordre du mérite scolaire 2014;

Attendu que la candidature de M. Ménard a été retenue par le comité de sélection;

Attendu que le comité de sélection a demandé, et obtenu, de la Fédération des commissions scolaires du Québec que chaque commission scolaire de l'Outaouais puisse recevoir une deuxième médaille honorifique;

Attendu que cette deuxième médaille par commission scolaire est destinée à un président, actuel ou passé, du Conseil des commissaires;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 5 février, du 26 février et du 12 mars 2014;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE la candidature de monsieur Sylvain Léger soit soumise pour l'obtention de l'Ordre du mérite scolaire 2014 en Outaouais en reconnaissance de son mandat à la présidence de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 – ADOPTION

RÉSOLUTION 103 (2013-2014)

Attendu les termes des articles 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu les termes de la résolution 85 (2013-2014) ayant pour titre : « Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2014-2015 – projet »;

Attendu la parution d'un avis public, le mercredi 26 février 2014, dans les hebdomadaires régionaux La Petite-Nation et Le Bulletin;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2014-2015, soit adopté comme ci-après énoncé, en conformité avec les termes de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

Jour	Heure	Lieu
27 août 2014 (4 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
17 septembre 2014 (3 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
12 novembre 2014 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
3 décembre 2014 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
7 janvier 2015 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
4 février 2015 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
11 mars 2015 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
1er avril 2015 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
6 mai 2015 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
3 juin 2015 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**NOMINATION DE M. STEVEN NEWNHAM AUPRÈS DE CERTAINS COMITÉS RESTREINTS DU
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

RÉSOLUTION 104 (2013-2014)

Attendu les termes de la résolution 30 (2013-2014) ayant pour titre « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2013-2014 »;

Attendu que monsieur Steven Newnham a été nommé commissaire représentant de la circonscription 17 par l'entremise de la résolution 91 (2013-2014) ayant pour titre : « Commissaire représentant la circonscription 17 – nomination »;

Attendu que M. Newnham souhaite faire partie de certains comités restreints du Conseil des commissaires;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 2 avril 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE monsieur Steven Newnham soit membre du comité relatif aux technologies de l'information et des communications ainsi que du comité relatif aux ressources éducatives pour l'année scolaire 2013-2014;

QUE la résolution 30 (2013-2014) ayant pour titre « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2013-2014 » soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU MODÈLE D'AFFAIRES AUTONOME D'INTERNET PAPINEAU
– DEMANDE D'APPUI**

RÉSOLUTION 105 (2013-2014)

Attendu que la directrice générale d'Internet Papineau, madame Martine Leduc, a présenté aux membres du Conseil des commissaires le plan d'affaires visant l'autonomie de l'organisme ainsi que ses orientations stratégiques lors du comité de travail du 29 janvier 2014;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a participé, avec ses partenaires (MRC Papineau, Commission scolaire Western Québec et les municipalités de L'Ange-Gardien et de Notre-Dame-de-la-Salette) à la construction d'un réseau de fibres optiques sur son territoire;

Attendu que la CSCV et ses partenaires ont mis sur pied Internet Papineau afin de rendre accessible à la population de son territoire un service d'Internet haute vitesse (IHV) pour les secteurs qui n'étaient pas desservis par les grandes entreprises de télécommunications;

Attendu qu'Internet Papineau détient un droit d'utilisation du réseau collectif de fibres optiques appartenant auxdits partenaires;

Attendu qu'Internet Papineau a conclu une entente avec un fournisseur privé afin d'offrir ledit service et que ce contrat prendra fin au cours de l'année 2014;

Attendu l'intention du conseil d'administration d'Internet Papineau d'offrir le service d'IHV en vertu d'un nouveau modèle d'affaires visant l'autonomie complète de l'organisme;

Attendu les termes de la résolution « Projet de déploiement du service internet haute vitesse (IHV) sur le territoire de la MRC et des environs – demande d'appui – Internet Papineau inc. » adoptée par le Conseil des maires de la MRC Papineau lors de sa séance du 19 février 2014;

Attendu la demande d'appui formulée par Internet Papineau quant à son nouveau modèle d'affaires;



1654

Il est proposé par monsieur le commissaire Alain Smolynecky;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées appuie formellement le projet d'Internet Papineau quant à la mise en place d'un service d'Internet haute vitesse autonome, tel que présenté lors du comité de travail du Conseil des commissaires du 29 janvier 2014;

QUE cet appui formel ne constitue pas une promesse d'appui financier de la CSCV;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée aux partenaires du réseau collectif de fibres optiques, à savoir la MRC Papineau, la Commission scolaire Western Québec et les municipalités de L'Ange-Gardien et de Notre-Dame-de-la-Salette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 106 (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 7 mai 2014, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 55.

Sylvain Léger,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général